

Association UN MANÈGE POUR TOUS

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2016 MPT

18h à la MQCC

Présents :

Edith Rey ; Lucie THIAM.BOULEAU ; Anne Peeters, Georges Lambert, Frédéric Amsler ; Pita et Walter Schmid ;

Comité MPT :

Elisabeth Micheli, présidente ; Andrienne Soutter, trésorière ; Sabine Planchot, restaurants scolaires ; Isabella Leonardi Rutz, habitante ; Marianne Dubois, Ludothèque ; Manuella Croizier, MQCC ; Roman Juon, MQCC ; Robert Gurny, AHCVV ; Hélène Frisch, APECV,

Excusés :

Jean-do Lormand, Madeleine ; Delphine Wuest ; Sira Aparicio ; Patrick Gutknecht , Louis-Charles Levy,

Première partie statutaire

ORDRE DU JOUR :

0- Approbation du PV de l'AG du 5 juin 2014

I) Remerciements

II) Rapport d'activité et état d'avancement du projet de la présidente

III) Rapport de la trésorière

IV) Rapport des vérificateurs de compte

V) Démission et élections des membres du comité

VI) Questions-Réponses

Deuxième partie

Objectifs :

Permettre aux nouveaux professionnels (ex. ludo) ou membres des associations (ex. apecv) de rencontrer les professionnels et membres de comité des autres associations

S'assurer de la compréhension mutuelle du sens du projet initial (but MPT) par tous

Avoir tous le même niveau de connaissance sur l'avancée du projet actuel

1. Introduction sur quelques mots MPT (Esprit du projet initial - rôle MPT et opérationnel - inquiétudes générales sur le projet)

2. Présentation des futurs espaces par les professionnels : environ 10 à 15 minutes chacun

- de la crèche de la Madeleine,

- de la Ludothèque,

- de la MQ et des Restaurants scolaires

3. discussion, questions et visualisation des lieux grâce à la maquette de Roman.

0- Approbation du PV du 5 juin 2014

Pas de commentaires sur le PV de la précédente AG du 5 juin 2015, le PV est approuvé à l'unanimité.

I)- Remerciements

La présidente remercie les personnes présentes, au nom du comité, d'être venues pour cette assemblée générale. Elle constate que toutes les associations du secteur Centre et vieille ville ainsi que les membres du comité MPT sont représentés. Seuls les représentants de la Madeleine, par un concours de circonstance malheureux, absences maladie et de Suisse se sont excusés.

La présidente remercie chaleureusement l'auditoire, ainsi que les absents, qui ont toujours soutenu MPT y compris ces dernières années. Elle remercie aussi l'AHCVV pour l'édition du journal du quartier nous permettant ainsi de donner des nouvelles ou des informations sur le projet.

II) Rapport d'activité et état d'avancement du projet de la présidente

La présidente relate le calendrier des diverses actions effectuées par le comité depuis juin 2014, date de la dernière assemblée générale :

Fin Année 2014 :

24.09.14 une séance plénière organisée par le VGE avec les associations, les représentants des services de la ville jeunesse, cohésion sociale, service social et la direction de la cohésion sociale pour fixer l'organisation du projet avec un groupe de pilotage (Direction cohésion sociale et délégués MPT EM/ILR) et un groupe opérationnel (services de la ville concernés et des professionnels/membre associations de chaque association future habitante)

du 1er au 3 octobre 2014 : jury du concours dont EM et SP ont été délégués par MPT pour y participer.

Mi-octobre, séance de présentation aux associations du projet choisi et lancement des groupes de pilotage et opérationnel du projet piloté par Mme Joëlle Oudard, direction du département de la cohésion sociale de la VGE.

Année 2015 :

Achat de la parcelle par la Ville de Genève.

10 mars : séance plénière MPT avec les professionnels des associations (MQ, Ludo, Madeleine, Rest. Scolaires) afin de recenser les commentaires des associations en ce qui concerne le projet lauréat par rapport à son adéquation avec le mode de fonctionnement des associations. Commentaires transmis à la VGE.

30 avril : Séance plénière organisée par la direction du Département de la cohésion sociale (DIRDCSS) avec le groupe pilotage et opérationnel ainsi que le bureau ESTAR (Stefano Ciurlo Walker) et bureau Ateliertraces architecture (Philippe Ramseier)

10 juin : Visite du manège avec tous les acteurs du projet

11 juin : Visites d'observation et d'échanges aux restaurants scolaires et à la Madeleine avec les architectes et les services de la ville concernés.

12 juin : Visites d'observation et d'échanges à la MQCC puis la Ludo avec la présence des architectes et des services de la ville concernés.

15 octobre : courrier de Mme Adler Mme Alder s'en excuse mais il y a un rectificatif à faire :

- 2019 = la demande de crédit

- 2021 = Inauguration du Manège

Aujourd'hui la Ville annonce que la réalisation du projet est repoussée à 2019 avec inauguration annoncée plutôt en 2023 !

13 novembre 2ème visite de la Madeleine et 19 novembre 2ème visite de la MQCC

8 décembre 2ème visite de la Ludo et des restaurants scolaires

16 décembre : séance délégué MPT + VGE (délai retour des commentaires au 13 janvier

Année 2016 :

12 janvier 2016 AG suivie d'une séance d'échanges entre les associations pour un envoi commun des commentaires

25 janvier 2016 : séance de présentation et de clôture de l'avant projet (phase technique destinée surtout à pouvoir chiffrer le projet et figer certains éléments essentiels comme les murs porteurs etc..)

Durant cette période, MPT n'a cessé d'émettre des commentaires et des réserves sur le programme que propose la ville de Genève. Notamment :

- le volume de la grande salle
- le nombre d'enfants minimum pour que l'EVE soit « rentable » et intéressant, élément essentiel du projet

Lors de ces deux années 2014-2015, l'association un Manège pour tous et surtout les professionnels des associations ont mobilisé beaucoup d'énergie et de ressources pour se projeter dans les nouveaux plans de réhabilitation du Manège tels que proposés par le département du patrimoine bâti et les architectes lauréat. La présidente félicite le travail et l'engagement des professionnels dans cette phase d'avant-projet.

Nous entrons dans la phase « projet » phase de concertation et certains éléments pourront être peaufinés durant cette phase de projet.

Au stade actuel du projet, aucune association n'est complètement satisfaite, mais il y a encore la possibilité de modifier hors les parties non modifiables (murs porteurs par ex)

Après 10 ans de réunions et de réflexions, MPT va devoir tenir encore plusieurs années et cet exercice ne va pas être facile. MPT souhaite cette année faire une séance plénière avec les habitants et les politiques afin de tenir informée la population sur l'avancée du projet.

III) Rapport de la trésorière

La trésorière fait état de la trésorerie pour l'exercice 2014-2015 du 5 juin 2014 au 31 décembre 2015. Le comité n'a pas fait cette année d'appel aux nouveaux membres et aux cotisations, c'est à noter pour l'année 2016.

IV) Rapport des vérificateurs de compte

Patrice Zurcher fait la lecture du rapport des vérificateurs des comptes, établi par Jean Spielmann et lui-même.

L'assemblée approuve les comptes 2014-2015 à l'unanimité et donne pleine et entière décharge à la trésorière de cette tâche. La trésorière et les vérificateurs sont remerciés du travail effectué par un applaudissement de l'assemblée.

V) Election des membres du comité de l'association MPT, élection des vérificateurs de compte et démissions :

Elisabeth Micheli, présidente

Andrienne Soutter, trésorière

Manuella Croizier, représentant la MQCC

Marianne Dubois, représentant l'association de la Ludothèque

Pascal Baumgartner, représentant l'association des parents d'élèves

Robert Gurny, représentant l'AHCVV

Roman Juon, remplaçant de Manuella Croizier MQCC

Isabella Leonardi Rutz, habitante

Jean-Dominique Lormand, représentant l'association de la Madeleine
Sabine Planchot, représentant l'association des Restaurants scolaires de Cité Rive

vérificateurs des comptes : Jean Spielmann et Patrice Zurcher, pour le nouvel exercice.

Le nouveau comité et les vérificateurs des comptes sont (ré) élus à l'unanimité par l'assemblée générale.

L'assemblée décharge l'ancien comité du travail accompli.

Démissions :

Hélène Frisch, APECV,
Patrick Gutknecht, représentant les commerçants AVVGE

V) Divers

Discussion : comment mobiliser plus de gens dans la population pour les années à venir. Ne pas perdre le contact avec les autorités politiques, être prêts et continuer à informer. Pour passer à la gouvernance, il faut être d'accord sur le projet architectural.

Deuxième partie

1. Introduction sur quelques mots MPT (Esprit du projet initial - rôle MPT et opérationnel - inquiétudes générales sur le projet)
2. Présentation des futurs espaces par les professionnels
 - de la MQ
 - de la Ludothèque,
 - et des Restaurants scolaires
3. discussion, questions et visualisation des lieux grâce à la maquette de Roman.

Présentation des différentes associations à l'exception de la Madeleine, des espaces sur la base de la maquette, de plans et photos. Après discussions et échanges, les nouveaux sont informés et tous ont la même compréhension des espaces et « problèmes » de chacun.

Il est réprécisé que le groupe opérationnel doit se rencontrer plus souvent afin d'échanger plus sur leurs « problèmes » et de pouvoir se mettre d'accord sur les solutions ou propositions à apporter au projet. MPT doit être informé mais intervient en cas de désaccord ou points à trancher. Dans la deuxième phase du projet il y aura lieu de revoir les groupes et leur périmètre d'intervention. Edith Rey envoie un doodle au groupe opérationnel MPT pour convenir d'une rencontre avant la séance du 25 janvier.

La présidente clos la soirée en résumant les points d'accord des associations qu'elle transmettra le lendemain à Mme Oudard :

Le problème des délais (dernière visite décembre et retour des PV fin décembre) et le problème d'avoir morcelé les discussions avec les associations fait que comme nous l'avons déjà évoqué, les associations MPT ne sont pas prêtes à valider l'avant-projet le 25 janvier et que nous souhaiterions que cette séance puisse être une séance de retour entre le groupe opérationnel MPT, les chefs de projet et les architectes uniquement avant la séance de validation.

Des points importants concernant toutes les associations restent non traités à ce niveau et nous semblent importants avant la validation de l'avant-projet :

- le volume de la grande salle, lieu commun investi occasionnellement par les associations. Cet espace fondamental pour le projet n'est pas encore développé et des propositions faites par les unes

et les autres associations n'ont jamais été discutées concrètement avec les architectes et les associations réunies.

- Le transfert de certains espaces sous la responsabilité primaire d'une association à d'autres futurs usagers crée un sentiment que ces rocares se font sur le principe de chaises musicales. Les associations sont toutes d'accord pour pouvoir partager les espaces et s'organiser en conséquence; toutefois certains éléments qui sont essentiels à chacune d'entre elles pour leur permettre de fonctionner et de répondre à leurs missions sont encore manquants. Ainsi, il manque à la ludothèque des espaces pour pouvoir fonctionner.

Pour les diverses raisons évoquées ci-dessus l'assemblée demande à la Ville que la séance du 25 soit une séance de présentation et de discussions préparatoire avant la validation de l'avant-projet. Les associations enverront à la Présidente pour compléter leurs commentaires sur les plans.

La séance se termine avec une verrée.

Pour le comité:
Elisabeh Micheli
Andrienne Soutter

Fin de l'A.G. 22h30

Annexe : liste détaillée des présences

12/01/2016